
Quarante-neuvième session du Conseil des Gouverneurs

Dispositions pratiques

Cote du document: GC 49/INF.1

Date: 17 décembre 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Mesures à prendre: Le Conseil des gouverneurs est invité à prendre note des informations relatives aux dispositions pratiques pour la session présentées dans ce document.

Questions techniques:

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA

Bureau de la Secrétaire

courriel: c.tenhave@ifad.org



Quarante-neuvième session du Conseil des gouverneurs

Dispositions pratiques

La quarante-neuvième session du Conseil des gouverneurs (GC 49) aura lieu les mardi 10 et mercredi 11 février 2026 au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome.

Organisation de la session

Zone de conférences et horaires des séances

Les séances plénières du Conseil des gouverneurs se tiendront en salle plénière. Les autres espaces de conférences sont situés au niveau -1, à savoir:

- la salle de conférences Italie;
- la salle Ovale.

Les travaux commencent chaque jour à 9 h 30.

Les délégués sont invités à prendre place dans la salle plénière avant l'ouverture des séances.

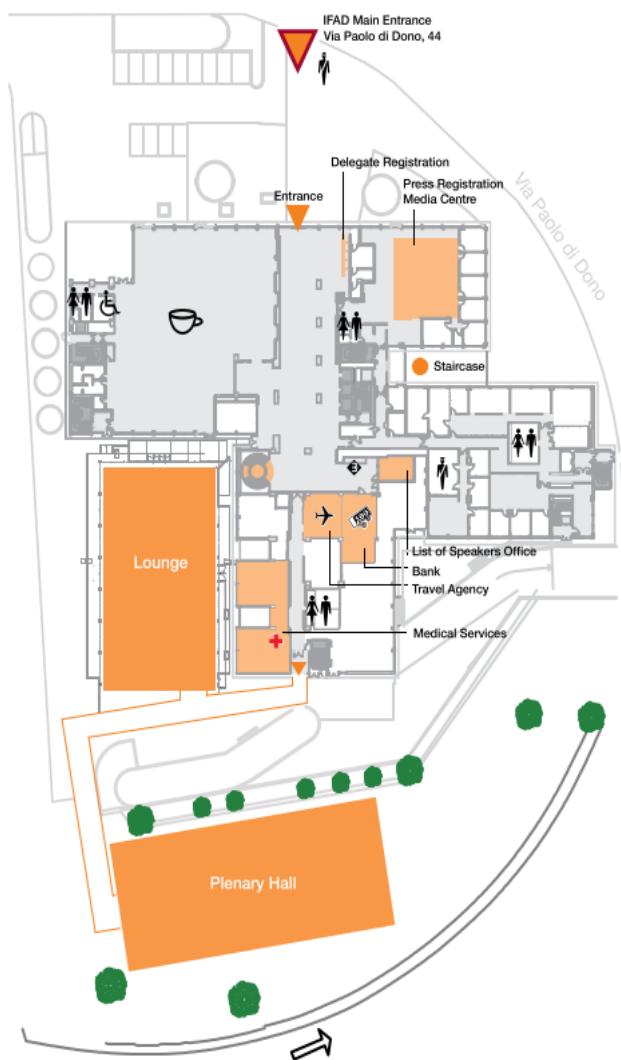
Des occasions d'échanges de vues seront proposées tout au long des deux jours que durera la session. Un programme plus détaillé sera disponible peu avant la session.

Déjeuner et réception au FIDA

Un **buffet** à l'intention des délégués sera proposé chaque jour à l'heure du déjeuner dans le salon du FIDA. Par ailleurs, un espace de réunion réservé sera mis à disposition dans la **salle à manger d'honneur**, offrant aux chefs de délégation l'occasion d'échanger

IFAD building

Ground floor:



avec d'autres représentants des États membres durant la pause déjeuner. Un déjeuner-buffet est également prévu devant cette salle.

Le mardi 10 février, le Président du FIDA donnera une **réception** dans le salon du FIDA. Tous les délégués et observateurs y sont invités. Cette réception offrira un cadre propice aux rencontres et aux échanges informels entre participants.

Salles de réunion pour les délégations

Les délégations peuvent réserver une salle de réunion pour y tenir des échanges bilatéraux en adressant une demande au Bureau de la Secrétaire (conferencestaff@ifad.org). Il est toutefois précisé qu'en raison de l'espace limité au siège, la disponibilité d'une salle ne saurait être garantie. Afin de faciliter l'organisation, les délégués sont priés de fournir des informations détaillées sur la réunion, notamment la date et l'heure souhaitées, la durée prévue et le nombre de participants.

La réservation sera confirmée par courriel avant la réunion.

Programme de travail et notes analytiques

Le programme de travail sera mis à disposition le premier jour de la session.

Des comptes rendus analytiques provisoires seront publiés dès que possible après la session.

Distribution des documents

Les documents seront mis en ligne, dès qu'ils seront disponibles, sur la [plateforme interactive réservée aux États membres](#) et sur le [site Web du FIDA](#), dans les langues officielles du Fonds. De nouvelles informations y seront régulièrement affichées.

Les documents publiés après le dernier jour ouvré de la semaine précédant la session du Conseil des gouverneurs seront affichés.

Interprétation simultanée

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, en arabe, en espagnol et en français.

En vous exprimant à une cadence raisonnable, vous aiderez les interprètes à rendre vos idées de manière claire et précise.

Accès au siège du FIDA et mesures de sécurité

Accès piétons. L'accès au siège du FIDA se fait par l'entrée principale, au 44, Via Paolo di Dono. Une photographie officielle et une pièce d'identité en cours de validité sont nécessaires pour entrer dans le bâtiment.

Accessibilité. Le siège du FIDA est entièrement accessible aux personnes en fauteuil roulant. Des installations sanitaires adaptées sont disponibles à chaque étage. Pour toute assistance complémentaire, les délégués sont invités à écrire à l'adresse conferencestaff@ifad.org.

Accès des véhicules. Aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer l'enceinte du FIDA. Les délégués pourront se faire déposer devant l'entrée principale du siège, où les autorités locales faciliteront la circulation. Pour les véhicules munis de plaques diplomatiques, une zone de stationnement sera mise à disposition au 145, Via Paolo di Dono.

Sécurité. Des mesures de sécurité strictes seront appliquées à l'entrée et à l'intérieur du bâtiment. Toutes les entrées sont équipées de détecteurs de

métaux et de scanners à rayons X pour les bagages.

Afin de faciliter l'accès, il est recommandé d'éviter les sacs volumineux et les objets métalliques. Les participants disposant de dispositifs électroniques implantés, tels que des pacemakers, sont priés d'en informer les agents de sécurité et de présenter une attestation médicale, afin que leur accès puisse être facilité conformément aux procédures de contrôle alternatives du FIDA.

Des procédures spécifiques sont prévues en cas d'incident au siège. Elles seront communiquées aux délégués et visiteurs avant l'ouverture de la session.

Seules les personnes préinscrites seront admises dans les locaux (voir la rubrique « Inscription »). Elles sont priées de se rendre au comptoir des inscriptions situé dans le grand hall pour retirer leur badge d'accès.

Composition des délégations. L'accès à la salle plénière sera limité à deux représentants par État membre, à trois représentants par État membre siégeant au Conseil d'administration et à un représentant par observateur. Les autres délégués pourront suivre les délibérations depuis la salle Ovale (S-120, niveau -1), qui servira d'annexe.

Les délégations nécessitant un service de protection rapprochée sont invitées à contacter la ou le responsable des services de sécurité du FIDA (security@ifad.org) au moins 72 heures à l'avance.

Les badges doivent être visibles en permanence. Afin de garantir la sécurité de tous les participants, les badges doivent être portés en permanence dans les locaux. Ils ne peuvent en aucun cas être prêtés.

Accréditation des délégations

Les représentants sont priés de transmettre la liste complète des membres de leur délégation (Gouverneur ou Gouverneure, Gouverneur suppléant ou Gouverneure suppléante et conseillers) au Bureau de la Secrétaire (gms@ifad.org), au plus tard le lundi 26 janvier 2026.

Les États membres sans Gouverneur ou Gouverneur suppléant accrédité sont invités à soumettre les lettres de créance correspondantes avant le lundi 26 janvier 2026. Un modèle de lettre de créance est disponible sur la [plateforme interactive réservée aux États membres](#).

Les observateurs sont également priés de confirmer leur participation par courriel à l'adresse gms@ifad.org, au plus tard le lundi 26 janvier 2026.

Inscription. Les délégués sont invités à s'inscrire et à retirer leur badge dès leur arrivée au FIDA, au comptoir des inscriptions situé dans le grand hall.

Afin de faciliter la procédure, ils sont encouragés à communiquer à l'avance leur nom et une photographie, qui serviront à produire leur badge. Les photographies pourront être prises sur place si nécessaire.

Inscription

Les inscriptions seront ouvertes aux dates suivantes:

Lundi 9 février 2026

(de 10 heures à 17 heures)

Mardi 10 février 2026

(de 8 heures jusqu'à la clôture de la session)

Déclarations des délégués

En application des procédures instaurées en 2018, les déclarations générales ne sont plus inscrites à l'ordre

du jour. Les Gouverneurs, les chefs de délégation ou autres représentants des États membres peuvent transmettre un enregistrement vidéo de leur déclaration ou en demander la publication sur le site Web du FIDA. Un lien dans le Rapport du Conseil des gouverneurs renverra à la page du site Web du FIDA consacrée aux déclarations générales.

Les délégations souhaitant communiquer une déclaration écrite ou un enregistrement vidéo sont priées d'en avertir la Secrétaire du FIDA, au plus tard le vendredi 6 février 2026, en s'adressant au comptoir des déclarations des pays (countrystatements@ifad.org). Le FIDA ne peut garantir qu'il donnera satisfaction aux demandes qui lui parviendront après le début de la session.

Des précisions sur les procédures à respecter pour soumettre les déclarations figurent dans le document GC 49/INF.2 (Procédures relatives aux déclarations des Gouverneurs).

Entrée sur le territoire italien

Les documents de voyage (laissez-passer des Nations Unies ou passeport national) doivent être en cours de validité au moins six mois après la date de départ prévue d'Italie.

Titulaires d'un passeport national

Certaines nationalités sont exemptées de l'obligation de visa pour les séjours de courte durée en Italie. La liste des pays concernés est disponible auprès du *Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale* (https://www.esteri.it/en/servizi-consolari-e-visti/ingressosoggiornointalia/visto_ingresso/paesi_esenti_visto/).

Les délégués sont informés que le personnel diplomatique accrédité dans un État membre de l'espace Schengen est exempté de l'enregistrement dans le système d'entrée/sortie (EES). Pour plus d'informations, y compris sur les exemptions applicables, veuillez consulter les pages suivantes:

<https://travel-europe.europa.eu/ees>

<https://travel-europe.europa.eu/ees/to-whom-does-ees-not-apply>

Les délégués soumis à l'obligation de visa d'entrée sont invités à:

- prendre rendez-vous avec l'ambassade ou le consulat d'Italie de leur pays de résidence au moins un mois avant la date prévue de leur déplacement en Italie (la procédure de demande de visa pouvant varier d'un pays à l'autre);
- envoyer une copie de leur passeport national à l'Unité chargée des voyages, des visas et des priviléges et immunités du FIDA (visa-ip@ifad.org, avec copie à gms@ifad.org). Les délégués d'une même nationalité peuvent être regroupés dans une seule note verbale visant toute la délégation. Dans ce cas, les délégations peuvent soumettre une demande groupée. Ces informations serviront à établir une note verbale que le FIDA enverra à l'ambassade italienne compétente à l'appui de la demande de visa.

Les délégués en provenance de pays où il n'y a pas de consulat italien peuvent demander leur visa soit auprès d'un autre pays de l'espace Schengen autorisé à représenter l'Italie, soit au consulat ou à l'ambassade d'Italie le plus proche de leur pays de départ.

Organisation des déplacements

Réservations d'hôtel

Il appartient aux délégués d'effectuer eux-mêmes leur réservation. Une liste d'hôtels proposant un tarif préférentiel au FIDA est jointe (pièce jointe II).

Organisation des déplacements

Le Secrétariat du FIDA n'est pas en mesure d'organiser les déplacements des participants à la réunion.

Une assistance pour les déplacements peut être obtenue auprès de l'agence de voyages du FIDA Carlson Wagonlit Travel (CWT), située au rez-de-chaussée (salle B-011) et ouverte de 9 heures à 17 heures.

Cette agence peut également fournir une assistance aux délégués souhaitant réserver des vols ou modifier des billets réservés par son intermédiaire. Pour modifier des billets réservés par l'intermédiaire d'une autre agence de voyages, il convient de s'adresser à l'agence concernée ou de contacter directement la compagnie aérienne ou le prestataire concerné. Durant ses heures d'ouverture, CWT pourra cependant aider les voyageurs à contacter les compagnies aériennes pour faire modifier les billets émis par d'autres agences.

Les participants sont invités à vérifier avant leur départ les éventuelles restrictions en vigueur. Des informations à jour sont disponibles aux liens suivants:

<https://www.esteri.it/en/servizi-consolari-e-visti/>
<https://www.mycwt.com/travel-essentials/>

Arrivée au siège du FIDA

Par avion:

- L'aéroport Leonardo da Vinci (Fiumicino) est situé à environ

25 minutes de route du siège du FIDA.

- L'aéroport Ciampino est à 20 minutes de route.

Navettes. Un service de navette est assuré entre la station de métro Laurentina et le siège du FIDA. Le bus est reconnaissable au panneau « IFAD » affiché dans l'angle inférieur droit du pare-brise.

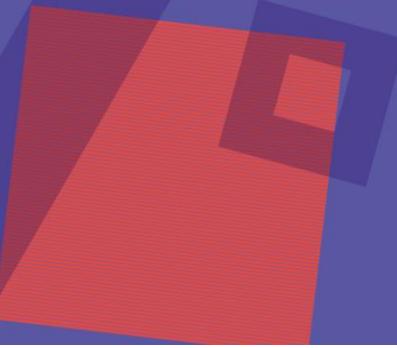
À la station Laurentina, l'arrêt de la navette est situé entre les numéros 9 et 11 de la Viale Luca Gaurico, la rue principale derrière la station. Au FIDA, l'arrêt de la navette se trouve à l'arrêt de bus (panneau jaune) situé en face du poste de garde de l'entrée principale (entre les numéros 50 et 44 de la Via Paolo di Dono).

Shuttle indications:



Transports publics. La station Laurentina est également desservie par la ligne de bus 764 (ticket à acheter avant de monter à bord).

Taxi. Il convient d'utiliser les taxis officiels équipés d'un taximètre (voitures blanches portant le panneau « TAXI » sur le toit). Des taxis peuvent être demandés au poste de garde de l'entrée principale. Les participants peuvent aussi appeler directement les services de Radio Taxi au numéro +39 06 3570/06 4994.



Directives visant à prévenir le harcèlement, y compris sexuel, et la discrimination dans le cadre des manifestations du FIDA

Conformément à sa politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, le Fonds a publié un document intitulé « Directives visant à prévenir le harcèlement, y compris sexuel, et la discrimination dans le cadre des manifestations du FIDA ». Il s'associe ainsi à l'action menée par l'ensemble du système des Nations Unies pour définir les normes de conduite attendues des participants et donner des renseignements sur les mécanismes de signalement. Les directives sont disponibles [ici](#).

Services médicaux

La conseillère médicale et le personnel infirmier du FIDA seront présents durant la session, et un poste de premiers secours est à disposition au rez-de-chaussée (salles B-033, B-034, B-035 et B-036). En cas d'urgence médicale, une ambulance sera appelée. L'équipe médicale du FIDA prendra les dispositions nécessaires.

Dispositions en matière de santé et de sécurité

Des mesures sanitaires et de sécurité conformes aux directives de l'État italien et du FIDA seront appliquées sur le lieu de la réunion. À cet égard, les délégués sont priés de ne pas assister aux réunions en présentiel s'ils souffrent de fièvre ou de symptômes grippaux.

Autres services

Services bancaires

Une agence de la Banca Popolare di Sondrio est située au rez-de-chaussée. Elle est ouverte de 8 h 30 à 13 h 30 et

de 14 h 30 à 16 heures. Deux distributeurs automatiques de billets se trouvent également au rez-de-chaussée, en face de la banque.

Accès à Internet

Une connexion Wi-Fi est disponible dans l'ensemble du bâtiment. Les délégués peuvent accéder à Internet en se connectant au réseau **ifad_guest**. Le mot de passe est **ifadguest**.

Vestiaire

Un vestiaire est mis à la disposition des délégués dans la zone de conférences (niveau -1).

Salle de méditation

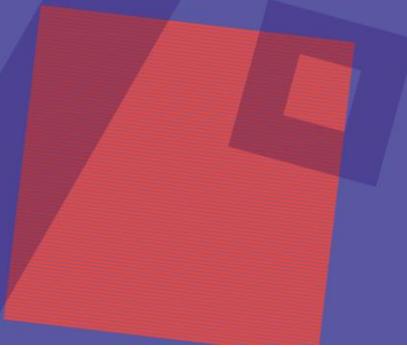
Une salle de méditation est disponible dans la zone de conférences (salle S-140, niveau -1).

Restauration au siège du FIDA

Café, boissons non alcoolisées, sandwichs et pâtisseries sont proposés à un prix préférentiel à la cafétéria située au rez-de-chaussée et au bar de la zone de conférences (niveau -1). Les jours de session du Conseil des gouverneurs, la cafétéria est ouverte jusqu'à la fin des travaux. La cafétéria en libre-service du FIDA, située au rez-de-chaussée, propose un déjeuner de 12 heures à 14 heures. Des distributeurs automatiques de café et de collations sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au niveau -1 ainsi qu'aux deuxième et cinquième étages. Par ailleurs, plusieurs restaurants et cafés se trouvent à proximité du FIDA.



CONSEIL DES GOUVERNEURS 2026



Infos pratiques

Les délégués peuvent contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale de la réunion en téléchargeant les documents sur leurs appareils électroniques personnels ou en privilégiant, le cas échéant, l'impression recto verso des documents

papier. Des bacs de recyclage seront prévus pour la mise au rebut des documents.

Il est indispensable que les séances commencent à l'heure et que le programme soit respecté. Nous vous remercions de votre ponctualité.

INFORMATIONS

Accès à la réunion

La réunion sera accessible via une plateforme virtuelle. Les délégués recevront un lien d'accès et une invitation par e-mail. Ils devront se connecter avec leur appareil électronique personnel et suivre les instructions pour télécharger les documents et imprimer si nécessaire.

Logement et restauration

Les délégués doivent prendre leurs propres dispositions pour l'hébergement et la restauration. Il y a plusieurs hôtels et restaurants dans la ville qui offrent des services adaptés aux besoins des voyageurs.

Transport et déplacements

Les délégués doivent prendre leurs propres dispositions pour le transport et les déplacements. Il y a plusieurs options de transport en commun et de transport individuel disponibles dans la ville.

Autres informations pratiques

Il y a plusieurs points d'information et d'assistance dans la ville pour les voyageurs. Les délégués peuvent contacter l'organisation pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les sites d'intérêt et les activités culturelles.

Communication et suivi

Les délégués peuvent communiquer avec l'organisation à tout moment via l'e-mail ou les réseaux sociaux. Ils peuvent également suivre les actualités et les développements de la réunion sur le site web de l'organisation.

IFAD

Investir dans les populations rurales

Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463

Courriel: ifad@ifad.org

www.ifad.org

facebook.com/ifad

instagram.com/fad_org

linkedin.com/company/ifad

x.com/ifad

youtube.com/user/ifadTV

Demande d'attestation du FIDA pour l'entrée en Italie

Vous êtes priés de remplir ce formulaire si vous devez déposer une demande de visa.

Le formulaire doit être envoyé, **au plus tard 30 jours avant la date de départ**, à l'Unité chargée des voyages, des visas et des priviléges et immunités du FIDA à l'adresse visa-lp@ifad.org.

Pays de départ du délégué ou de la déléguée:

Dates de séjour à Rome:

M^{me}/M.:

Prénom:

Nom:

Nationalité:

Date de naissance:

Numéro de passeport:

- Pays de délivrance:

- Date de délivrance:

- Date d'expiration:

Courriel:

Télécopie:

Détails du vol:

Hôtels à Rome

La réservation et le règlement des frais doivent être effectués directement auprès de l'hôtel.

Les tarifs ont été négociés par le FIDA et sont soumis à une procédure spécifique de réservation gérée par CWT. À ce titre, ces tarifs ne peuvent être garantis aux utilisateurs externes qui contacteraient directement les hôtels.

QUARTIER EUR (à proximité du siège du PAM et du FIDA)

CARDO ROMA

Viale del Pattinaggio, 100
00144 Rome
Tél.: +39 06 54531
Courriel: info.roma@cardorhotels.com
Site Web: www.cardorome.com

IBIS STYLES ROMA EUR HOTEL

Viale Egeo, 133
00144 Rome
Tél.: +39 06 9444 2000
Courriel: H9301@accor.com
Site Web: www.ibisstylesromaeur.it/en

OCCIDENTAL ARAN PARK

Via Riccardo Forster, 24
00143 Rome
Tél.: +39 06 510721
Courriel: aranpark@occidentalhotels.com
Site Web: www.barcelo.com/fr-fr/

HOTEL PULITZER ROMA

Viale Guglielmo Marconi, 905
00146 Rome
Tél.: +39 06 598 591
Courriel: bookings@hotelpulitzer.it
Site Web: www.hotelpulitzer.it/fr/

HOTEL ANTICA LOCANDA PALMIERI

Via di Grotta Perfetta, 555/A
00142 Rome
Tél.: +39 06 5153 30428
Courriel: info@anticalocandapalmieri.it
Site Web: www.anticalocandapalmieri.com

ROME SHERATON PARCO DE' MEDICI

Via Salvatore Rebecchini, 39
00148 Rome
Tél.: +39 06 65288
Courriel: sheratonparco@sheratonparco.com
Site Web: www.marriott.com/fr/

HILTON ROME EUR LA LAMA

Viale Europa, 287
00144 Rome
Tél.: +39 06 452409
Courriel: romeu.info@hilton.com
Site Web: www.hilton.com/fr/

SHANGRI-LA

Viale Algeria, 141
00144 Rome
Tél.: +39 06 5916441
Courriel: info.hsl@omniyahotels.com
Site Web: www.shangrilaroma.it

AMERICAN PALACE

Via Laurentina, 554
00143 Rome
Tél.: +39 06 5913552
Courriel: info@americanpalace.it
Site Web: www.americanpalace.it

PRECISE HOUSE MANTEGNA ROMA

Via Andrea Mantegna, 130
00147 Rome
Tél.: +39 06 989521
Courriel: rome@precisehotels.com
Site Web: www.precisehotels.com

QUARTIER AVENTINO (à proximité du siège de la FAO)

HOTEL VILLA SAN PIO

Via di Santa Melania, 19
00153 Rome
Tél.: +39 06 570 057
Courriel: info@aventinohotels.com
Site Web: www.aventinohotels.com/villasanpio/fr/

HOTEL AVENTINO

Via di San Domenico, 10
00153 Rome
Tél.: +39 06 570 057
Courriel: info@aventinohotels.com
Site Web: www.aventinohotels.com/fr/

HOTEL SANTA PRISCA

Largo Manlio Gelsomini, 25
00153 Rome
Tél.: +39 06 574 1917
Courriel: hsprisca@hotelsantapriska.it

SAN ANSELMO HOTEL

Piazza Sant'Anselmo, 2
00153 Rome
Tél.: +39 06 570 057
Courriel: info@aventinohotels.com

ROME CENTRE	
HOTEL LANCELOT Via Capo d'Africa, 47 00184 Rome Tél.: +39 06 7045 0615 Courriel: info@lancelothotel.com Site Web: www.lancelothotel.com/fr/	BETTOJA HOTEL ATLANTICO Via Cavour, 23 00184 Rome Tél.: +39 06 485 951 Courriel: atlantico@bettojahotels.it Site Web: www.romehotelatlantico.it
HOTEL ANTICO PALAZZO ROSPIGLIOSI Via Liberiana, 21 00185 Rome Tél.: +39 06 4893 0495 Courriel: info@hotelrospigliosi.com Site Web: www.hotelrospigliosi.com/fr/	MERCURE CENTRO COLOSSEO Via Labicana, 144 00184 Rome Tél.: +39 06 50834111 Courriel: H2909@accor.com Site Web: www.mercure.com
AUTRES QUARTIERS	
HOTEL MERCURE EUR ROME WEST Viale Eroi di Cefalonia, 301 00128 Rome Tél.: +39 06 5083 4111 Courriel: info@mercureromawest.com Site Web: www.mercure.com/gb/hotel-8516-mercure-rome-west	HOTEL H10 ROME CITTA – UI Via Amedeo Avogadro, 35 (Ex Via Pietro Blaserna, 101) 00146 Rome Tél.: +39 06 556 5215 Courriel: h10.roma.citta@h10hotels.com Site Web: https://www.h10hotels.com/it/hotel-roma/h10-roma-citta